

## Suicide d'une employée municipale harcelée au travail : ses "bourreaux" présumés jugés le 2 septembre à Toulouse

Abonnés



Pierrick et Dorian, les deux fils de Magali Darros, n'attendent aucune excuse de prévenus. Ils veulent simplement "qu'ils assument leurs actes." DDM - DDM - NATHALIE SAINT-AFFRE

Après le suicide de Magali Darros, employée municipale à Fonsorbes, un couple est renvoyé devant le tribunal correctionnel pour "harcèlement moral au travail". La justice n'a pas retenu les chefs de "provocation au suicide" et "de tentative d'homicide" réclamés par la famille de la défunte. Le procès est attendu le 2 septembre.

Magali Darros s'est pendue chez elle le 29 août 2022 au petit matin, le jour de la rentrée scolaire. Le suicide de cette employée de la mairie de Fonsorbes, responsable d'entretien à l'école Trépadé, avait suscité un émoi national. Ce drame a révélé une série de dysfonctionnements graves au sein des services municipaux de cette petite commune à l'ouest de Toulouse. Les deux supposés responsables de sa descente aux enfers, sa supérieure hiérarchique et le compagnon de cette dernière, sont renvoyés devant le tribunal correctionnel le 2 septembre.

**A lire aussi :** [Haute-Garonne : le suicide d'une employée municipale suscite un tollé](#)

Radié de la fonction publique, ce couple fait uniquement l'objet de poursuites pour harcèlement moral. Le tribunal ne les jugera pas pour tentative d'homicide, violences aggravées, ni pour provocation au suicide comme le souhaitait la famille de la défunte.



Magali

Darros tenait un journal intime où elle consignait les humiliations régulières dont elle fait l'objet au sein de la mairie de Fonsorbes. DDM

Malgré une pointe de déception, Pierrick, le fils aîné de Magali Darros, est soulagé : "Maintenant, on a une date de procès. Ils vont être jugés, c'est l'essentiel. Je savais que la provocation au suicide serait difficilement prouvable devant un juge, mais je reste persuadé que ces deux personnes sont responsables du décès de ma mère. Le médecin légiste qui a examiné son corps me l'a clairement énoncé. Ce n'est pas un hasard si elle s'est donné la mort juste avant de reprendre le boulot. Son cerveau et son corps ont dit stop à ce qu'elle subissait au travail."

## **Le journal intime des horreurs**

Cette certitude s'est renforcée en écoutant les témoignages des collègues proches de sa mère, "dans un état psychologique désastreux", et surtout en feuilletant le journal intime de cette dernière où elle consignait les horreurs qu'elle subissait au quotidien. "Ces individus lui ont infligé une véritable torture psychologique. Elle a eu droit à toutes sortes de coups de pression et d'insultes. Ils l'ont même attaqué sur l'orientation sexuelle de mon frère", confie-t-il.

**A lire aussi :** [EXCLUSIF. Suicide d'une employée harcelée au travail : l'immense flop de l'enquête interne menée à la mairie de Fonsorbes](#)

Il n'attend rien des prévenus, ni excuses ni tentative d'explication sur leurs comportements : "L'idée que l'homme du couple ait délibérément foncé en voiture sur ma mère pour l'intimider est indigne. C'est totalement injustifiable. À leur place, je ne dirais rien, je me contenterais d'assumer mes actes." Le couple risque jusqu'à deux ans d'emprisonnement et 30 000 euros d'amende. Ils seront les seuls à devoir rendre compte de leurs actes devant le tribunal. "Un manque", selon Me Morer, avocat avec Me Lauga de la famille de l'employée municipale : "Nous avons établi dans notre plainte que d'autres personnes de la mairie étaient informées de la situation et certaines d'entre elles ont également participé au harcèlement qu'a subi Magali Darros au travail."

**A lire aussi :** ["À mort", "Siméon Dégage"... La maire d'une commune de Haute-Garonne alerte la gendarmerie après plusieurs menaces de mort](#)

Le procès permettra sans doute de comprendre comment la supérieure hiérarchique a pu causer tant de dégâts dans le service qu'elle dirigeait. En février 2022, elle avait été affectée à un poste sans personne sous ses ordres après que 19 personnes avaient dénoncé par écrit ses agissements auprès de la DRH de la mairie. Après des mois d'arrêt maladie, cette dernière a quitté son poste et vient d'être remplacée.